

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-huit Mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCAION : 21 Mai 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie, CAMELIN Christine, COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte et GUILLAUME Marie-Hélène, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James, M. VIGNÉ Frédéric et Mme VIGNÉ Sandra.

EXCUSES : M. COLIN Arnaud (*pouvoir à M. GUIHOT Nathalie*), Mme GILLET Maryline (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*), Mme GUINEL Marie-Jeanne (*pouvoir à M. Jacky FLIPPOT*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme PELÉ LEGOUX Laurence*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. POINTEAU Jean-Luc et FLIPPOT Jacky.

OBJET :	<i>Enquête publique sur la restauration des milieux aquatiques du bassin de l'ISAC – Avis de la commune</i>
----------------	---

N° 2015 / 05 / 14

Vu le code de l'environnement notamment les articles L214-1 à L214-6 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code civil, et notamment son article 640 ;

Vu la déclaration au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement reçue le 11/07/2014, complétée le 01/08/2014, présentée par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin versant de l'Isac, 17 rue des Forges – BP 9 – 44530 ST-GILDAS DES BOIS, enregistrée sous le n° 44-2014-00112 et relative à la restauration du lit du Courgeon sur le site d'un ancien étang sur la commune de Blain ;

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée du vendredi 3 avril 2015 au lundi 4 mai 2015 inclus ;

Le Conseil Municipal,

- ✓ EMET un avis favorable à l'enquête publique précitée.*
- ✓ APPROUVE les actions menées par le Syndicat du Bassin versant de l'Isac dans le cadre du Contrat territorial des Milieux Aquatiques sur la commune de Blain.*

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 1^{er} Juin 2015,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20150528-CM-2015-05-14-
DE
Date de télétransmission : 01/06/2015
Date de réception préfecture : 01/06/2015